



DELCEN

Mémoire de réhabilitation du site de Sancheville (28)

août 2009

SOMMAIRE

NOTE LIMINAIRE	P 3
----------------	-----

I - LE CONTEXTE DE LA CESSATION D'ACTIVITE	P 4
--	-----

A - <i>Fiche signalétique</i>	p 4
B - <i>Les aspects ICPE</i>	p 5
C - <i>Les circonstances de la cessation d'activité</i>	p 9

II - L'HISTORIQUE DU SITE	P 10
---------------------------	------

III - DESCRIPTION DU SITE ET DE SON ENVIRONNEMENT AU MOMENT DE LA DECISION DE CESSATION D'ACTIVITE	P 11
--	------

A - <i>Environnement de l'installation</i>	p 11
B - <i>Les bâtiments</i>	p 12
C - <i>Les superstructures, les ouvrages et les équipements</i>	p 12
D - <i>Les stockages existants avant la cessation d'activité</i>	p 14
E - <i>Les déchets</i>	p 14

IV - ANALYSE DES IMPACTS POTENTIELS SUR L'ENVIRONNEMENT ET DES DANGERS EVENTUELS POUR LES TIERS	P 17
---	------

A - <i>Vis-à-vis du sol et des eaux souterraines</i>	p 17
B - <i>Concernant les eaux de rejet</i>	p 18

V - MISE EN SECURITE GENERALE DE L'INSTALLATION ET REMISE EN ETAT DU SITE APRES LA CESSATION D'ACTIVITE	P 19
---	------

A - <i>Programme de réhabilitation envisagé à l'issue de l'étude de sol et des eaux souterraines effectuée en juillet 2009</i>	p 19
B - <i>Mesures déjà prises ou en cours de réalisation</i>	p 19
C - <i>Mesures restant à prendre</i>	p 20

ANNEXES

NOTE LIMINAIRE

« Lorsqu'une installation classée est mise à l'arrêt définitif, son exploitant remet son site dans un état tel qu'il ne s'y manifeste aucun des dangers ou inconvénients mentionnés à l'article 1^{er} de la loi du 9 juillet 1976. »

Conformément à l'article R-512-74 du code de l'environnement, la cessation d'une activité doit être notifiée au préfet au moins trois mois avant l'arrêt définitif.

Par ce dossier, DELCEN informe donc la préfecture que l'activité de traitements électrolytiques et chimiques des métaux situé sur le site de SANCHEVILLE en Eure-et-Loir devrait prendre fin le 1 décembre 2009 et au plus tard avant le 31 décembre 2009.

I - LE CONTEXTE DE LA CESSATION D'ACTIVITE

A - FICHE SIGNALÉTIQUE

RAISON SOCIALE	Dépôt Electrolytique du Centre - DELCEN
ADRESSE DU SITE	3, rue de l'Herbage 28800 SANCHEVILLE
TEL (standard)	02 37 44 00 65
FAX	02 37 44 01 58
ADRESSE INTERNET	http://www.chromage-delcen.com
ACTIVITE PRINCIPALE DU SITE	Traitements de surface (<i>zingage</i>)
EFFECTIF TOTAL DU SITE	11 salariés
Code APE	2561 Z
SIRET	322 639 923 00018
ASSUJETISSEMENT AUX ICPE	Autorisation → arrêté préfectoral n°1329 en date du 10 juin 1993 et l'arrêté préfectoral complémentaire du 23/01/2008 fixant les valeurs limites d'émission de l'activité de traitements de surface exploitée par la société DELCEN sur le territoire de la commune de SANCHEVILLE.

B - LES ASPECTS ICPE

TABLEAU DES RUBRIQUES ICPE (installations Classées pour la Protection de l'Environnement) APPLICABLES A DELCEN SITE DE SANCHEVILLE

Mise à jour au 15/07/2009

N° rubrique	Intitulé	Seuil de Classement	Volume ou Puissance	Régime de Classement	Document d'enregistrement / commentaires
2565	<p>Revêtement métallique ou traitement (nettoyage, décapage, conversion, polissage, attaque chimique, etc.) de surfaces (métaux, matières plastiques, semiconducteurs, etc.) par voie électrolytique ou chimique, à l'exclusion du nettoyage, dégraissage, décapage de surfaces visés par la rubrique 2564.</p> <p>1- lorsqu'il y a mise en œuvre de cadmium</p> <p>2- procédés utilisant des liquides (sans mise en œuvre de cadmium), le volume des cuves de traitement étant :</p> <p>a) supérieur à 1500 litres.....</p> <p>b) supérieur à 200 litres, mais inférieur à 1500 litres.....</p> <p>3- Traitement en phase gazeuse ou autres traitements sans mise en œuvre de cadmium.....</p>	A A D D	29900 L	A	AP1329 du 10/06/93 + courrier du 6/12/01 autorisant l'extension à 65140 L + arrêté préfectoral complémentaire du 23/01/2008.
2575	<p>Abrasives (Emploi de matières) telles que sables, corindon, grenailles métalliques, etc. sur un matériau quelconque pour gravure, dépolissage, décapage, grainage.</p> <p>La puissance installée des machines fixes concourant au fonctionnement de l'installation étant supérieure à 20 kW.....</p>	D	1kW	NC	Microbilleuse.
2920	<p>Réfrigération ou compression (installations de) fonctionnant à des pressions effectives supérieures à 10^5 Pa :</p> <p>1. Comprimant ou utilisant des fluides inflammables ou toxiques, la puissance absorbée étant :</p> <p>a) Supérieure à 300kW</p> <p>b) Supérieure à 20 kW, mais inférieure ou égal à 300kW</p> <p>2. Dans tous les autres cas :</p> <p>a) Supérieur à 500kW</p> <p>b) Supérieur à 50kW mais inférieur ou égal à 500kW</p>	A D A D	55kW – 1Bar	D	
1111	<p>Très toxiques (emploi ou stockage de substances et préparations) telles que définies à la rubrique 1000, à l'exclusion des substances et préparations visées explicitement ou par famille par d'autres rubriques de la nomenclature et à l'exclusion de l'uranium et de ses composés :</p> <p>1. Substances et préparations solides ; la quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant :</p> <p>a) Supérieure ou égale à 20t</p> <p>b) Supérieure ou égale à 1t, mais inférieure à 20t</p> <p>c) Supérieure ou égale à 200 kg, mais inférieure à 1t</p> <p>2. Substances et préparations liquides la quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant :</p>	AS A D	130 kg	NC	Voir inventaire du magasin matières premières au 15/07/2009

N° rubrique	Intitulé	Seuil de Classement	Volume ou Puissance	Régime de Classement	Document d'enregistrement / commentaires
	emploi de substances) telles que définies à la rubrique 1000 à l'exclusion de celles visées nominativement ou par famille par d'autres rubriques : La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant : 1) supérieure ou égale à 2000t 2) supérieure ou égale à 500t mais <2000t 3) supérieur ou égale à 200t mais < 500t	AS A D	0 kg	NC	
1200	Combustibles (fabrication, emploi ou stockage de substances ou préparations) telles que définies à la rubrique 1000 à l'exclusion des substances visées nominativement ou par famille par d'autres rubriques : 1. Fabrication ... 2. Emploi ou stockage. La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant : a) Supérieure ou égale à 200t b) Supérieure ou égale à 50t, mais inférieure à 200t c) Supérieure ou égale à 2t, mais inférieure à 50t <i>Nota : pour les solutions de peroxyde d'hydrogène, on considère les quantités d'eau oxygénée contenues</i>	AS A D	0L	NC	
1220	Oxygène (emploi et stockage de) La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant : 1. Supérieure ou égale à 2000t 2. supérieure ou égale à 200t, mais inférieure à 2000t..... 3. supérieure ou égale à 2t, mais inférieure à 200t.....	AS A D	100L soit < 100kg	NC	
1418	Acétylène (stockage ou emploi de l') La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant : 1. Supérieure ou égale à 50t 2. Supérieure ou égale à 1t, mais inférieure à 50t..... 3. Supérieure ou égale à 100kg, mais inférieure à 1t.....	AS A D	100L soit < 100kg	NC	
1432	Liquides inflammables (Stockage en réservoirs manufacturés de) : 1. Lorsque la quantité stockée de liquides inflammables visés à la rubrique 1430 susceptible d'être présente est : a) Supérieure à 50t pour la catégorie A b) Supérieure à 5000t pour le méthanol..... c) Supérieure à 10000t pour la catégorie B 2. Stockage de liquides inflammables visés à la rubrique 1430 a) représentant une capacité équivalente totale supérieure à 100m ³ b) représentant une capacité équivalente totale supérieure à 10 m ³ mais inférieure ou égale à	AS AS AS A			

N° rubrique	Intitulé	Seuil de Classement	Volume ou Puissance	Régime de Classement	Document d'enregistrement / commentaires
	100m ³	D	Ceq=245kg	NC	
1611	<p>Acides acétique à plus de 50% en poids d'acide, chlorhydrique à plus de 20% en poids d'acide, formique à plus de 50% en poids d'acide, nitrique plus de 20% mais à moins de 70% en poids d'acide, picrique à moins de 70% en poids d'acide, acide phosphorique, sulfurique à plus de 25% en poids d'acide, anhydride phosphorique, anhydride acétique, (emploi ou stockage d') :</p> <p>La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant :</p> <p>1. Supérieure ou égale à 250t</p> <p>2. Supérieure ou égale à 50t, mais inférieure à 250t.....</p>	A D	7.1t	NC	
1630	<p>Soude ou potasse caustique (emploi ou stockage de lessives de)</p> <p>Le liquide renfermant plus de 20% en poids d'hydroxyde de sodium ou de potassium.</p> <p>La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant :</p> <p>1. Supérieure à 250t.....</p> <p>2. Supérieure à 100t, mais inférieure ou égale à 250t.....</p>	A D	4 t	NC	

C - LES CIRCONSTANCES DE LA CESSATION D'ACTIVITE

DELCEN existe sur le site de Sancheville (Eure-et-Loir) depuis sa création en 1981. En 2004 nous avons fait l'acquisition d'un site très récent d'un de nos confrères et concurrent sur la commune de Vendôme (Loir-et-Cher) : MAGNIEZ SA.

Cette nouvelle situation nous a amené a développer un projet industriel de grande ampleur pour ce second site au détriment du site historique de Sancheville qui apparaît comme difficilement évolutif.

C'est la principale raison pour laquelle une cessation d'activité est décidée aujourd'hui.

II - L'HISTORIQUE DU SITE

DELCEN est une entreprise connue et reconnue dans le métier de traitements de surface depuis sa création en 1981 sur les bases d'une ancienne entreprise de même activité – BONTEMPELLY qui s'est implantée à Sancheville (Eure-et-Loir) en 1962.

DELCEN s'est installé dans les locaux de l'entreprise BONTEMPELLI Frères (arrêté préfectoral du 12/03/1976). L'ensemble des bâtiments représente une surface d'environ 1500m². Le terrain, section AE n°132 et 135 du plan cadastral joint, a une surface approximative de 7500 m². Il a été estimée la surface totale imperméable à 4500 m². Les bâtiments de DELCEN SANCHEVILLE sont ceux d'une ancienne laiterie

Les dates significatives dans l'évolution du site sont les suivantes :

1962 : Rachat et transformation des bâtiments de l'ancienne laiterie par BONTEMPELLY en usine de traitements de surface – polissage manuel – cuivrage – nickelage – chromage principalement sur des instruments de musique.

1979 : Installation d'une station d'épuration physico-chimique.

1981 : Rachat des locaux et création de la société **DELCEN** par M. FRANCHET.

1983 : Mise en place de la chaîne de polissage électrolytique sur Inox.

1989 : Mise en place de la chaîne de zinc cadre.

1992 : Mise en place des nouveaux bâtiments destinés aux bureaux.

1993 : Mise en place de la chaîne de zinc tonneau automatisée

1995 : Mise en place de la chaîne d'oxydation anodique et de la chaîne de brunissage.

Changement des bains de zinc alcalin cyanurés en bains alcalin **non cyanurés**

1998 : Rachat de DELCEN par RNR Finances (M. RENE BEDU)

1999 : Mise en place de la chaîne de nickel chimique.

2001 : Rachat et rapatriement de la société DECOR+ (activité de décoration sur Zamak)

2002 : **Certification initiale** selon **ISO 9001 : 2000**

2003 : Mise en ligne du site Internet www.chromage-delcen.com

Mise en place d'un système de **recyclage d'eau de rinçage** des deux chaînes de zinc (# 25%).

2004 : Changement de statut de forme juridique : SA → SAS

2005 : Rachat de l'usine « neuve » de MAGNIEZ SA à Vendôme ZI Sud – les hauts de clos. **Renouvellement** de la certification selon ISO 9001 pour le site de SANCHEVILLE et **certification initiale** pour le site de VENDOME en **juillet 2005**.

2007 : Arrêt de la production sur Vendôme pour initialiser un projet industriel de grande ampleur.

2008 : Mise à jour de nos deux arrêtés préfectoraux pour chacun des sites.

Ouverture de nouvelles lignes de traitements automatiques sur Vendôme

→ **Certification initiale du site de Vendôme selon NF EN 9100 (2003)**.

2009 : **Certification initiale du site de Vendôme selon ISO 14001 (2004)**.

Cessation d'activité du site de SANCHEVILLE.

III - DESCRIPTIF DU SITE ET DE SON ENVIRONNEMENT AU MOMENT DE LA DECISION DE CESSATION D'ACTIVITE

A - ENVIRONNEMENT DE L'INSTALLATION ET USAGE FUTUR DU SITE.

Localisation de l'entreprise.

DELCEN se situe en zone **périurbaine** sur la commune de **SANCHEVILLE** en Eure-et-Loir (28) à 29 km au Sud Sud-Est de Chartres.

Nous avons proposé à la mairie que le site de DELCEN ne soit utilisé que pour un usage futur industriel.

SANCHEVILLE est une commune de 704 habitants (au recensement de 1999) et s'étend sur une superficie de 22 km².

La localisation exacte de SANCHEVILLE est :

Longitude Est : 1.5871° degrés
Latitude Nord : 48.1917° degrés
à une altitude d'environ 139 m.

L'habitation la plus proche est celle de l'ancien logement de fonction en limite de propriété au 1bis rue de l'Herbage.

DELCEN est une installation classée soumise à autorisation. Il y a présence d'une autre entreprise classée à risques, il s'agit des silos de la Coopérative Agricole de Bonneval (à 50m) qui sont soumis à Déclaration selon la **rubrique 2160-1**.

A environ 1 km se trouve la mairie ainsi que l'école de la commune comme **voisinage sensible**.

DELCEN est relativement proche de certains axes de transports (routiers et ferroviaires). A titre indicatif nous pouvons évoquer :

- D935 (Axe Chartres – Orléans) à environ 500 m
- A10 à environ 20 km
- D927 (Axe A10 – Châteaudun) à environ 6.5 km
- Ligne TGV (Tours – Paris) à environ 7 km (nous parlons de ligne et non de gare).

Les zones protégées dans le voisinage du site.

DELCEN n'est pas concerné par l'existence de zones de protection de la nature type ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique), ZICO (Zone d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux) ou encore Natura 2000.

De même nous ne nous situons pas en ZPPAUP (Zone de Protection Architectural, Urbain et Paysager).

Ainsi, par voie de conséquence DELCEN **n'a pas d'influence** sur les éventuels effets de l'installation sur ces zones protégées.

Les zones à risques dans le voisinage du site.

DELCEN ne se trouve ni en zone inondable, ni en zone sismique à risques.

Climatologie

- Précipitations moyennes annuelles : 600 mm
- Vents dominants : NORD – NORD-OUEST
- Fréquence des orages (densité de foudroiement) : <1 impact/an/km²

B - LES BATIMENTS

Les bâtiments de DELCEN sont de plusieurs natures. Les bâtiments anciens sont ceux d'une laiterie puis s'y sont ajoutés des locaux préfabriqués au fur et à mesure du besoin.

La surface des bâtiments est d'environ 1740 m² (y compris les loges de pièces clients). L'atelier principal B a une surface approximative de 1000m²

Le plan, nommé « plan de masse » à jour au 22/07/2009, précise les différentes zones employées par l'entreprise. **Voir annexes**

L'emploi des bâtiments

Les bâtiments de DELCEN sont employés pour :

- Ateliers de traitements de surfaces (inclus les vestiaires, le laboratoire et la station d'épuration physico-chimique)
- Stockage de Matières Premières (les magasins sont séparés des bâtiments utilisés pour les activités de traitement de surface).
- Stockage des pièces clients (pièces brutes et pièces traitées)
- Atelier de Maintenance
- Bureaux

Les matériaux de construction des bâtiments sont :

Sol : dalle béton ;

Parois : parpaing, brique, pierre, bardage métallique.

Ossature : métallique, bois.

Toiture : bac acier, tuiles.

C - LES OUVRAGES ET LES EQUIPEMENTS

DELCEN en tant qu'entreprise de traitements de surfaces a besoin de certains équipements indispensables à son bon fonctionnement. Nous possédons donc :

- un compresseur
- un groupe froid
- une station d'épuration physico-chimique
- une chaîne de traitement de zingage (alcalin sans cyanure) en procédé attache
- une chaîne de traitement de zingage (alcalin sans cyanure) en procédé tonneau
- une microbilleuse
- un chariot élévateur fonctionnant au gaz

- un gerbeur électrique
- un transformateur
- des redresseurs de courant pour les lignes de traitements de surface.

Ces derniers équipements ne possèdent pas de PCB ou autre produits prohibés.

D - LES STOCKAGES EXISTANTS AVANT LA CESSATION D'ACTIVITE

Depuis que nous avons décidé de programmer l'arrêt du site de Sancheville un tableau a été créé afin de suivre l'évolution des suppressions des bains. Le tableau joint indique donc les volumes de bains que nous avons en stock au moment du démarrage du dossier de cessation d'activité.

En annexe, l'état du stock de matière première est précisé par produit. Une colonne spécifique a été ajoutée afin de mentionner la rubrique au regard de la nomenclature des installations classées ainsi que le conditionnement, qui peut-être en bidon, en fût, en sac en KB ou encore en vrac pour la station d'épuration. Les produits liquides sont pour l'ensemble sur rétention.

Le plan de masse de DELCEN présent en annexe précise la localisation des différents magasins de matière première.

Les FDS des principaux produits sont annexées à ce dossier.

E - LES DECHETS

Comme toute entreprise de traitements de surface, DELCEN génère des déchets banals et dangereux. L'organisation s'y rapportant est présentée dans notre procédure DG-15 (Gestion des déchets).

Les déchets représentatifs de notre activité sont organisés selon trois rubriques :

- les déchets de bains acides
- les déchets de bains alcalins
- les boues d'hydroxyde métallique (dites BHM).

Bien d'autres types de déchets sont générés par notre activité, seulement les quantités considérées ne représentent pas un aspect significatif. Par exemple nous avons les déchets suivants :

- matériaux souillés (gants usagés, bottes, chaussures, chiffons ...)
- bidons plastiques de produits chimiques
- cartouches d'imprimante, piles, aérosols ...

Le graphique à la page suivante reprend les trois déchets principaux qui ont été précisés ci-dessus (déchets acides, déchets alcalins et BHM).

La gestion de nos déchets est formalisée sur une procédure officielle qui précise entre autres éléments les informations suivantes :

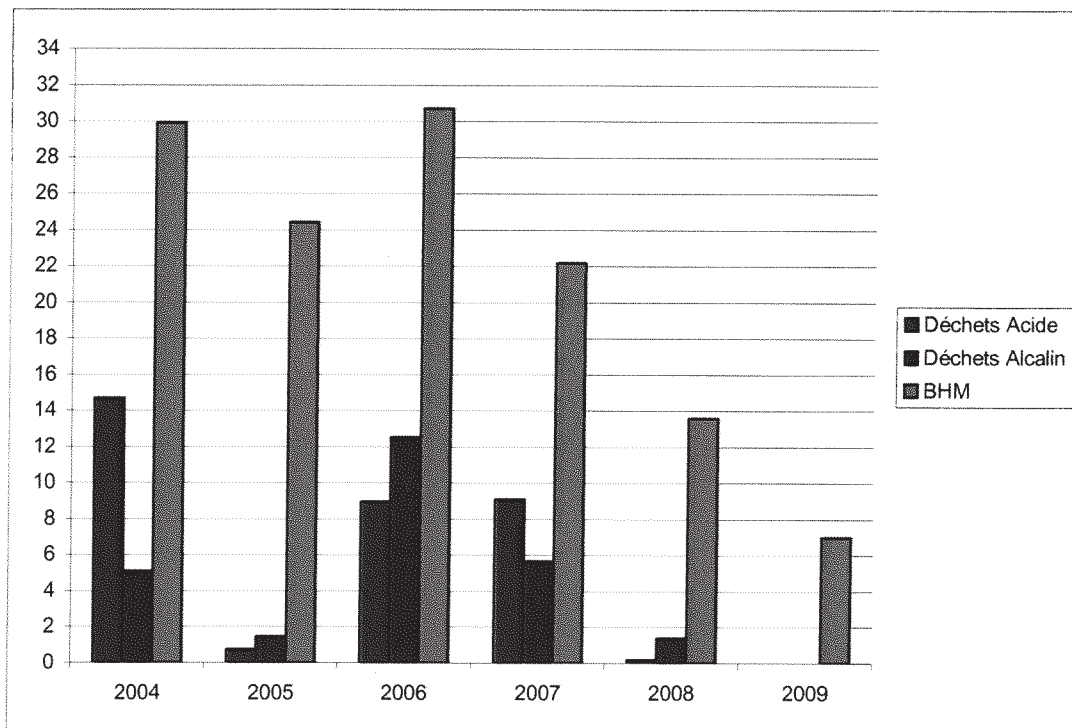
Valorisation Energétique	Valorisation Matière	Rachat pour valorisation Matière	Traitement Physico-Chimique	Recyclage
✓ BOIS ✓ Matériaux Souillés ✓ Déchets de bains qui ne se traitent pas en station (bain de polissage électrolytique par exemple) ✓ DIB	✓ Piles ✓ Aérosols ✓ Film Plastique ✓ Néons ✓ Bidons produits chimiques ✓ Huile usagée	✓ Carton ✓ Ferraille ✓ Aluminium ✓ Acier Inox ✓ Cuivreux	✓ Bains usés (acide ou alcalins)	✓ Cartouches, toners

De la même manière cette procédure précise quels sont les partenaires avec qui nous travaillons en fonction du type de déchet.

QUENTIN	SEPCHAT	CMS HIGH-TECH	SECHE ECO IND	SOA-VEOLIA	VAF	ECODIS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bois 28 ✓ DIB 28 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tous les métaux ✓ Bois 41 ✓ DIB 41 ✓ Carton ✓ Matériaux souillés 41 ✓ Bidons plastiques broyés ✓ Piles 41 ✓ Aérosols 41 ✓ Néons ✓ Toners 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Matériaux souillés 28 ✓ Aérosols 28 ✓ Piles 28 ✓ Film plastique 28 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ BHM 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bains de traitements 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bains de traitement 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Huile usagée ✓ BHM

Il est important de préciser que cette procédure est commune aux deux sites de DELCEN, aussi selon le cas une indication du département (28 ou 41) est nécessaire.

Graphique des principaux déchets (en T) évacués par année



Au moment de la décision de la cessation d'activité, voici la liste des déchets et bains retirés des cuves encore présents sur le site. L'ensemble de ces déchets et bains est sur rétention. Les volumes mentionnés sont approximatifs.

<i>Désignation du déchet</i>	<i>Code nomenclature</i>	<i>Masse approximative en Tonne</i>	<i>Décision de destination</i>
Bain de Chrome Décor	11 01 06 *	3	Mis en déchet
Bain de Zinc Acide	11 01 06 *	1.7	Transféré sur le site de Vendôme
Bain d'étamage	11 01 06 *	0.5	Mis en déchet
Bain de Nickel	11 01 06 *	1.5	Mis en valorisation matière
Huile soluble	11 01 98 *	0.25	Transféré sur le site de Vendôme
Boue de fond de cuve des rinçages du polissage électrolytique	11 01 06 *	0.3	Mis en déchet
Déchets Solides de rétention	11 01 98 *	5	Mis en déchet

IV – ANALYSE DES IMPACTS POTENTIELS SUR L'ENVIRONNEMENT ET DES DANGERS EVENTUELS POUR LES TIERS.

A - VIS-A-VIS DU SOL ET DES EAUX SOUTERRAINES.

Afin de déterminer l'impact éventuel des activités exercées sur le site de Sancheville depuis 1962, un diagnostic des sols et des eaux souterraines a été réalisé en juillet 2009 par la société DOPLER (cf "*Rapport technique présentant les résultats de l'étude des sols et des eaux souterraines effectuée sur le site de Sancheville – août 2009*").

Cette étude a donné lieu à huit sondages de sol au niveau de zones considérées comme potentiellement suspectes, en raison du caractère éventuellement polluant de certains équipements ou produits employés.

Ainsi, les huit zones suivantes ont été retenues :

- ▶ l'ancien atelier de polissage électrolytique,
- ▶ la station d'épuration,
- ▶ l'ancienne chaîne de zinc tonneaux,
- ▶ la chaîne de zinc automatique et le local démétallisation,
- ▶ les locaux de stockage de sels de chrome et de cyanure et l'ancien puisard d'infiltration des eaux usées,
- ▶ la zone de stockage de big bags de boues d'hydroxydes métalliques,
- ▶ l'ancienne mare d'infiltration,
- ▶ l'arrière du bâtiment principal (*pour contrôle de l'étendue d'une éventuelle pollution décelée sur le site*).

Un prélèvement d'eau souterraine a également été effectué au moyen du piézomètre en place sur le terrain.

Les analyses ont porté sur les paramètres suivants :

- ▶ les métaux totaux (*Sn, Cd, Cr, Cu, Hg, Ni, Pb, Zn*),
- ▶ les cyanures libres,
- ▶ les Composés Organo Halogéné Volatils (*COHV*),
- ▶ le Benzène, le Toluène, l'Ethylbenzène et les Xylènes (*BTEX*).

En termes de résultats d'analyses, les investigations réalisées sur le site de Sancheville révèlent :

- Dans les sols, un impact significatif par certains métaux (*chrome, cuivre, nickel et zinc*) et COHV (*trichloréthylène*) au niveau de l'ancienne chaîne de zinc tonneau (S3). Toutefois, cet impact apparaît très localisé, puisque les sondages effectués à proximité, au niveau de la chaîne de zinc automatique et du local de démétallisation, ainsi qu'au niveau de la station d'épuration, ne présentent pas de pollution significative.

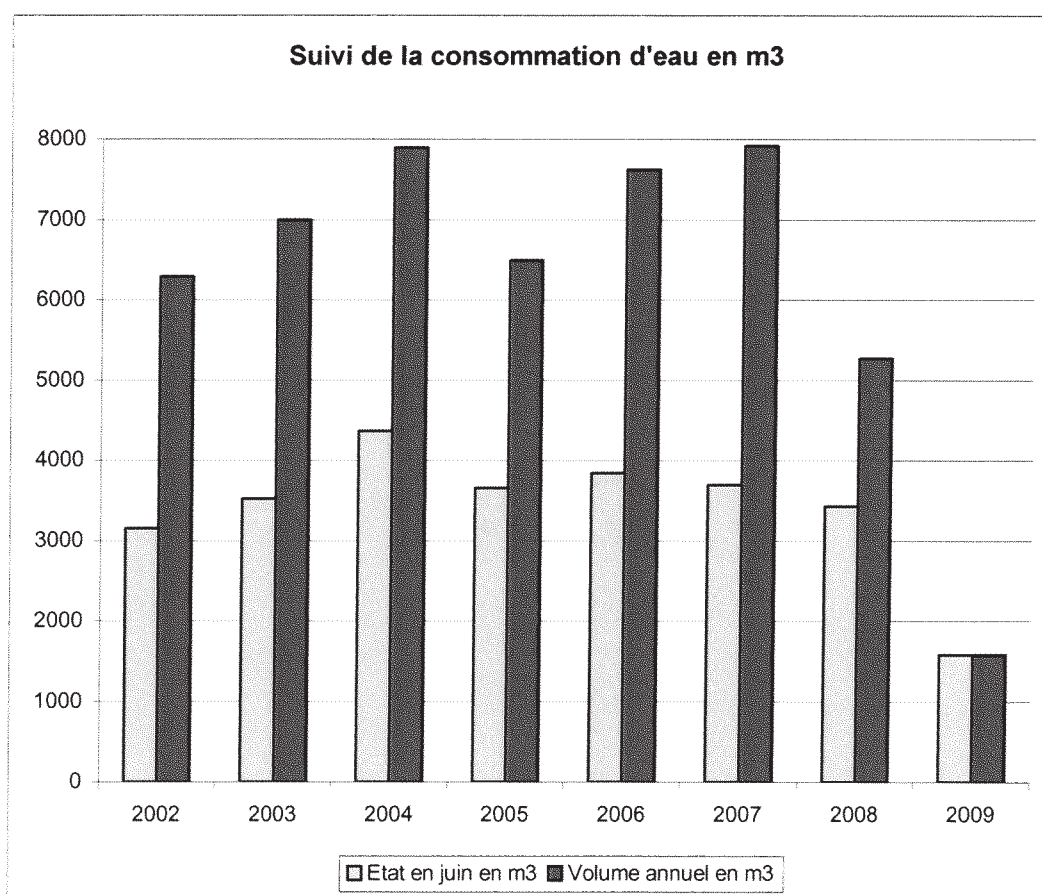
Dans les eaux souterraines (E1), en aval du site, l'absence d'impact par les différents éléments recherchés.

B - CONCERNANT LES EAUX DE REJET

DELCEN possède une station d'épuration physico-chimique qui a été construite en 1979. En 2006 nous avons procédé au changement complet de notre automate de gestion de la station.

DELCEN ne possède pas sur son site de Sancheville un rejet dans le milieu naturel, aussi, conformément à son arrêté préfectoral, des bassins extérieurs ont été mis en place afin de stocker les eaux résiduaires avant qu'elles ne soient évacuées dans une cuve présente sur une parcelle de la commune de Bonneval (parcelle ZK 216 – rue de la Croix Bourgot d'une superficie de 105 m²).

Le tableau ci-dessous représente le volume d'eau consommée en précisant l'affectation des différentes chaînes de traitements. Un état au mois de juin a été ajouté afin de mettre en évidence la diminution de consommation sur l'année 2009 en raison du transfert d'activité sur le second site à Vendôme.



Les feuilles en annexes de l'autosurveillance mettent en évidence un respect des valeurs limites. Au fur et à mesure de l'arrêt des chaînes de traitements, nous pouvons constater un arrêt des rejets s'y rapportant.

Les eaux domestiques vont dans deux fosses septiques (2m³ et 10m³) et les eaux pluviales sont dirigées vers un réseau interne via un puisard. Il n'y a pas sur le site de DELCEN un rattachement à un réseau communal.

V – MISE EN SECURITE GENERALE DE L'INSTALLATION ET REMISE EN ETAT DU SITE APRES LA CESSATION D'ACTIVITE.

A - PROGRAMME DE REHABILITATION ENVISAGE A L'ISSUE DE L'ETUDE DE SOL ET DES EAUX SOUTERRAINES EFFECTUEE EN JUILLET 2009.

Conformément aux recommandations de DOPLER suite à l'étude des sols et des eaux souterraines réalisée (cf "*Rapport technique présentant les résultats de l'étude des sols et des eaux souterraines effectuée sur le site de Sancheville – août 2009*"), DELCEN prévoit :

- De confier à un prestataire agréé (avec fourniture de BSDD) l'élimination de l'intégralité des produits (*bains, fûts et bidons...*) qui ne pourront pas être réutilisés à Vendôme, ainsi que des déchets présents après la cessation d'activité (*BHM, bidons souillés et résidus divers...*).
- De démanteler complètement l'ensemble des installations (*cuves, chaînes, ponts roulants et portiques...*), de façon à mettre en sécurité les anciens ateliers tout en les rendant plus accessibles.
- De nettoyer de façon approfondie toutes les zones sur lesquelles ont existé des activités ou des stockages polluants.
- D'excaver la source principale de pollution mise en évidence par le présent diagnostic, afin de supprimer toute migration éventuelle de la pollution des sols vers les eaux souterraines.
- De conférer à l'ensemble des ateliers un niveau d'étanchéité (*toiture, dalle béton...*) satisfaisant, de façon à maintenir confinés les éventuels éléments polluants résiduels.
- De poursuivre en parallèle, pendant 2 ans environ, le contrôle de la qualité des eaux de la nappe souterraine (*métaux et COHV*), afin de s'assurer sur la durée de l'efficacité des mesures précédentes et de l'innocuité du site.

B - MESURES DEJA PRISES OU EN COURS DE REALISATION

Les eaux souterraines.

Deux fois par an DELCEN réalise une analyse des eaux souterraines en aval du site au moyen d'un piézomètre. Ci-joint en annexe les rapports mettent en évidence une conformité constante. L'analyse réalisée par DOPLER confirme cet état.

Les chaînes de traitements et équipements.

Au fur et à mesure que l'activité du site de Vendôme le justifiait, la chaîne de traitement considérée a été démantelée. Les bains ont soit été transférés sur le site de Vendôme si la qualité le permettait soit passés à notre station d'épuration physico-chimique interne. Les équipements ont été transférés sur le site de Vendôme soit pour être réutilisés soit pour permettre à notre service maintenance de bénéficier de pièces de rechange.

Lors du démantèlement des chaînes, nous avons « raclé » le sol des rétentions afin d'éliminer l'ensemble des résidus qui ont pu s'accumuler au fur et à mesure des années d'activités. Ces déchets de rétentions sont intégrés dans le tableau d'inventaire présent à la page 16. L'estimation du poids total est d'environ 5 tonnes.

C - MESURES RESTANT À PRENDRE

De la même manière que lors du démantèlement déjà réalisé, les chaînes qui restent à ce jour seront enlevées selon la même méthodologie. Le tableau « situation sur l'élimination des bains » indique ce qui a été réalisé pour les chaînes qui ont été transférées sur le site de Vendôme et indique également ce que nous prévoyons pour les bains encore présents. Il est à noter que le volume actuellement utilisé est inférieur à 30 m³ de bain de traitements.

Les cuves de traitement, le groupe froid, le compresseur, la microbilleuse, le chariot élévateur, le gerbeur électrique et certains équipements de la station d'épuration physico-chimique (armoires électriques, sondes, pompes ...) vont être transférés sur le site de Vendôme.

Les redresseurs de courant, les gros équipements de la station d'épuration physico-chimique (cuves par exemple) vont être mis en déchets.

Le stock du magasin matière première sera audité afin de mettre en évidence les produits encore d'actualité au regard de notre activité et vis à vis de leur date de validation soit un transfert sur le site de Vendôme, soit une élimination en déchet sera décidée.

Et enfin lorsque l'activité sera définitivement stoppée et que le site n'aura plus de raison d'exister le contrat d'alimentation électrique sera arrêté.

ANNEXES

ANNEXE A : PLAN DE MASSE DE DELCEN (PLAN REALISE PAR DELCEN)

ANNEXE B : INVENTAIRE DU MAGASIN MATIERE PREMIERE

ANNEXE C : FDS DES PRINCIPAUX PRODUITS PRESENTS

ANNEXE D : RESULTATS D'ANALYSES DES EAUX SOUTERRAINES AU PIEZOMETRE